

Rezensionen / recensions / recensioni

Meyer, Gil, Spack, Annelise et Schenk, Sabine (2002). *Politique de l'éducation préscolaire et de l'accueil socio-éducatif de la petite enfance en Suisse*. Lausanne: Editions de l'EESP (Cahiers de l'EESP N° 339). 139 pages.

L'ouvrage de politique sociale et d'accueil de la petite enfance en Suisse présenté ici a le mérite d'être paru simultanément en français et en allemand. Ce fait, extrêmement rare dans l'édition indépendante des instances politiques officielles, constitue une nouveauté profilant la volonté d'en découdre avec l'éducation de la petite enfance définie dans les seules limites cantonales ou régionales. La préface précise que cet événement trouve son origine dans la participation conjointe de l'Institut Marie Meierhofer für das Kind et de l'Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques de Lausanne (EESP) à l'enquête internationale de l'OCDE de 2001 «Petite Enfance: Grands défis. Education et structure d'accueil».

De quoi est-il question dans *Politique de l'éducation préscolaire et de l'accueil socio-éducatif de la petite enfance en Suisse*? Presque les deux tiers de l'ouvrage traite de la politique d'accueil socio-éducative de la petite enfance; le dernier tiers, partagé en deux chapitres, a pour thème la politique éducative des écoles enfantines et de l'éducation précoce spécialisée. L'effort des auteurs a porté, d'une part, sur le recueil d'informations statistiques – morcelées et non comparables –, concernant la demande et l'offre de prise en charge des enfants en Suisse et sur leur présentation organisée jetant ainsi les bases d'une comparaison. D'autre part, le statut juridique et les modes de financement de cette politique d'accueil sont également mis à plat. Ces deux ensembles d'éléments président également à l'organisation des chapitres traitant de l'école enfantine et de l'éducation précoce spécialisée.

Il ressort de l'étude que la demande de prise en charge augmente régulièrement, les femmes maintenant beaucoup plus fréquemment une activité professionnelle après la naissance du premier comme du deuxième enfant. La demande n'est pas uniquement traitée du point de vue de la quantité des places. On observe un changement qualitatif, le développement de l'enfant étant appréhendé comme l'émergence d'une culture de la petite enfance. A une vision égocentrique du petit d'homme a fait place un enfant *social* pour lequel il ne s'agit pas seulement de valoriser les interactions entre adulte et enfant, mais aussi les interactions entre pairs. On attend des institutions d'accueil des apports éducatifs originaux dans l'intérêt du développement socio-cognitif de l'enfant.

Du côté de l'offre, les places et les lieux d'accueil sont repérés pour la Suisse romande, seulement partiellement pour la Suisse alémanique. On distingue les lieux d'accueil selon le critère de leurs prestations horaires et du mode d'accueil: temps d'ouverture élargi ou restreint; accueil en milieu familial ou lieu d'accueil collec-

tif. Sont également présentées les différentes voies de formations empruntées par les éducatrices, mamans de jour ou maîtresses d'écoles enfantines. L'évolution que les auteurs esquissent dans leurs conclusions montre une volonté politique de se doter de bases légales là où elles n'existeraient pas encore, de coordination du fonctionnement des institutions d'accueil, en particulier une harmonisation des objectifs éducatifs. La perspective est de mieux répondre à la demande, mais aussi de mieux tenir compte du développement individuel de l'enfant, c'est-à-dire de lever la séparation formelle d'avec les premières années de l'école obligatoire.

Du point de vue d'un commentaire critique, plusieurs éléments sont à relever. *Premièrement*, on peut souligner l'énorme effort consenti pour réunir un minimum d'appareil statistique sur l'accueil de la petite enfance, de l'école enfantine et de l'éducation précoce spécialisée au niveau Suisse. Cependant, si le Tessin est compris dans le repérage juridique, du point de vue de la formation, il n'existe visiblement rien concernant la demande et l'offre de l'accueil. Il en est de même à propos de l'école enfantine et de l'éducation précoce spécialisée au niveau Suisse. Une fois de plus, les auteurs comme les lecteurs constatent la faiblesse de l'appareil statistique à disposition, particulièrement flagrant dans certains cantons. Ce constat révèle une fois de plus la très grande disparité régionale, ainsi que des différences de culture de l'éducation, même si les demandes d'accueil sont, elles, certainement beaucoup plus homogènes.

Deuxièmement, on peut regretter que dans une étude sur la politique éducative, la mission et les objectifs éducatifs restent en arrière plan. Certainement, comme le relève d'ailleurs les auteurs, il y a un réel manque d'orientations de politiques sociales et éducatives sur la petite enfance, voire même l'école enfantine. On ne peut que déplorer le manque de recherches sur les contenus de la politique éducative et des pratiques éducatives. Cependant, ce manque est de notre point de vue insuffisamment mis en perspective et problématisé. L'éducation de la petite enfance et du préscolaire court le risque de persister dans sa définition par la négative, par ce qu'elle ne doit pas être; en rejetant à la fois le modèle de l'éducation familiale que les lieux d'accueil ne veulent et ne peuvent pas reproduire et un modèle très influencé par l'école, la spécificité de l'éducation de la petite enfance s'affirme, mais ne s'élabore pas. Les termes de socialisation, d'apprentissage à la vie en collectivité, d'autonomie et de jeu apparaissent parfois au fil du texte. Mais en quoi est-ce que cela consiste plus précisément? Le jeu relève d'une pédagogie dont se revendiquent les institutions d'accueil de la petite enfance, les jardins d'enfant comme l'école enfantine, voire même l'enseignement des mathématiques à l'école primaire. S'agit-il des mêmes jeux? Certainement non, mais alors quels en sont les accents et en quoi différent-ils? Dans les conclusions, nous aurions attendu une prise de position plus ferme concernant la nécessité d'études sur les enjeux éducatifs, sur les missions éducatives des institutions d'accueil de la petite enfance et du préscolaire. Prise entre une approche de psychologie développementale et de sociologie de l'accueil, la perspective de

l'éducation, des sciences de l'éducation, n'apparaît pas réellement.

Troisièmement, les enjeux relatifs à la professionalisation de la formation des enseignants du préscolaire ou des éducatrices de la petite enfance ne sont guère évoqués. Si la disparité des formations est bien montrée, les effets de cette disparité et des choix de formation au sein des Hautes écoles pédagogiques ou des Hautes écoles spécialisées de la santé et du social ne sont guère profilés. Selon les choix, l'orientation éducative diffère grandement. Une formation commune au cycle 4-8 ans représente-t-elle une perspective? Qu'advient-il alors de la formation des éducatrices de la petite enfance? Est-elle intégrée ou sont-elles formées ailleurs? Au niveau secondaire ou tertiaire? Ces questions appartiennent pleinement à une politique d'accueil de la petite enfance et du préscolaire. Dommage que ces éléments soient passés sous silence. Il en ressort qu'une fois de plus, la politique éducative à l'égard du jeune enfant semble rester à la marge des débats sur l'éducation et la recherche en Suisse.

Thérèse Thévenaz-Christen, FPSE, Université de Genève.